



# PROCÉDURE OBJETS PRÉCIEUX

Ce que nous appelons entre nous le « **Précieux** » représente **tous les objets qui ont une valeur plus importante que les autres objets**, en raison de leur rareté, année, histoire, signature, estampille, tampon, etc.

Le « **Précieux** » représente une faible partie de nos collectes mais reste bien **présent et régulier**. Nous devons donc le **dénicher et**, pour ce faire, **être attentifs** à tous ces objets qui circulent entre les déchèteries, le CDD et la boutique.

## 1 - EN DECHETERIE / AU CDD

En déchèterie, le (la) **valoriste doit être vigilant à ce qu'il (elle) récupère**.

Le **précieux doit être rangé dans une caisse à part**.

Le (la) **valoriste signale la présence de cette caisse à l'équipe** qui est en place à la pesée au CDD, le lendemain.

**Le précieux peut se retrouver dans n'importe quelle catégorie** (livre, jouets, textile, vaisselle, décoration, meubles en tout genre, bricolage...) :

- ❖ Des vieux livres, des cartes datées, des BD anciennes...se cachent dans le rayon « livres »
- ❖ Des bijoux, des lunettes de marque, des vêtements précieux ou de créateur...au rayon « textile »
- ❖ Des tapis, des tableaux, des lampes, des objets...dans le rayon « décoration »
- ❖ De la Porcelaine de Gien, Guy Degrenne...dans le rayon « vaisselle »
- ❖ Des jouets anciens, jeux en bois, vieux baigneurs...dans le rayon « jouets »
- ❖ Des meubles Roche Bobois, chaises Bomman...dans la catégorie « meubles »

**Notre attention doit donc rester constamment en éveil.**

Il s'agit d'apprécier l'objet par le toucher, sentir la matière, regarder ses formes, sa marque de fabrique, évaluer son année, retourner la vaisselle, l'objet...

Nous devons être **sensibles et chercher les éventuels tampons, signatures, estampilles, de chaque objet**.

⇒ *Tous les objets considérés comme précieux, ou pour lesquels il y a un doute, devront être déposés sur la table de l'arrivage « Livres », partie de droite, pour être expertisés.*

## 2- LE PRIX

La **valeur d'un objet doit être respectée**.

Le prix du précieux varie selon de nombreux critères (rareté, année, état, signature, etc.). Certains objets ne seront que très peu augmentés par rapport aux prix génériques pratiqués en boutique.

D'autres, en revanche, ont une valeur très importante et pourront même être isolés pour être vendus aux enchères.

Dans tous les cas, il appartiendra au référent prix (ou au directeur) de prendre cette décision.

En effet, la diversité de nos clients (particulier ou professionnel / occasionnel ou habitué) nous impose une finesse dans la fixation des prix du « Précieux ».

Le « Précieux » proposé à la vente en boutique doit être étiqueté avec une étiquette suspendue « Objet Rare », afin d'indiquer son descriptif et, ainsi, justifier son prix.

Ces étiquettes sont rangées dans la boîte « Objet Rare » qui se trouve à l'étage de la boutique, dans le bureau de gauche.

Écrire au feutre effaçable.

### 3- EN BOUTIQUE

Le « Précieux », ainsi étiqueté, est installé en boutique, soit dans un espace de couleur correspondant, soit dans la vitrine à côté de la caisse, fermée à clef.